



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, **le Jeudi 1^{er} février 2024 à 18H00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la **Halle des Sports Jean Raynaud à Vias**.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée - www.facebook.com/viasmediterranee.

Approbation du compte-rendu de la séance du 08 janvier 2024 du Conseil Municipal, Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

1) Administration Générale

- a. Désignation du délégataire du Service Public de la crèche
- b. Adhésion à un groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »

2) Finances

- a. Débat d'Orientation Budgétaire / Rapport d'Orientations Budgétaires
- b. Subvention exceptionnelle à l'association FCOV
- c. Etat récapitulatif des indemnités des élus 2023

3) Urbanisme

- a. Cession à l'euro symbolique des parcelles cadastrées AP 07 et 32 lieudit « Roqueguinarde » par les Consorts BIGEARD au profit de la commune
- b. Cession à l'euro symbolique des parcelles cadastrées CB 46 lieudit « Médeilhan », CC 18 et 27 lieudit « La Bennague » par Madame MERCIER au profit de la commune

4) Ressources Humaines

- a. Mise en œuvre du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (DUERP)
- b. Instauration d'une indemnité forfaitaire annuelle pour fonctions essentiellement itinérantes

NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 25 janvier 2024.

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias



Pouvoir

Je soussigné (e),donne pouvoir à

pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du

A Vias, le.....

Signature